



la lettre de Nelly Olin

l'écologie a besoin de nous tous

Numéro 17 vendredi 3 novembre 2006

Défi Climat pour la France : le Facteur 4

La réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 est l'un des défis environnementaux les plus importants pour la planète. Pour limiter à deux degrés le réchauffement de la planète par rapport à l'ère pré-industrielle, nous devons diviser par deux les émissions mondiales, et par quatre celles des pays industrialisés. Le groupe de travail Facteur 4, présidé par Monsieur de Boissieu a réuni les experts les plus éminents du sujet, l'administration avec la Mission interministérielle sur l'effet de serre et l'Observatoire de l'énergie, mais aussi toutes les composantes de la société civile, a permis, lors du colloque international « Défi Climat pour la France : le Facteur 4 ».

Je crois beaucoup en l'alliance de toutes les parties prenantes (administration, collectivités, entreprises, syndicats, associations, citoyens), pour répondre efficacement à ces grands enjeux.

Nous devons sortir d'une vision passéiste où l'écologie s'oppose à l'économie, pour entrer dans une ère nouvelle, celle d'un jeu gagnant-gagnant entre tous les acteurs au service d'un développement durable.

Les étapes à franchir passeront, bien sûr, par la décision de chaque citoyen et par nos comportements dans la vie de tous les jours. C'est pourquoi l'information, la communication, la sensibilisation sont si importantes.

Il est également très important de créer une dynamique internationale sur ce sujet. Il faut, bien sûr, que la France se montre exemplaire dans son action. Notre pays émettant 4% des émissions mondiales, notre devoir est aussi de travailler avec tous nos amis internationaux

Les grands défis du développement durable



La mise en œuvre du développement durable ne peut se concevoir de manière centralisée, elle s'impose à toutes les échelles du territoire, en associant tous les décideurs locaux. C'est, je crois, la force du concept de « développement durable » que de réunir tous les acteurs et de donner une direction positive à l'évolution de notre société.

Face aux grands défis qui engagent l'avenir de notre planète à savoir le changement climatique, les menaces sur la biodiversité et les ressources en eau, il nous faut trouver des solutions globales, concrètes, et pragmatiques, qui transcendent les clivages politiques.

La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) a pour vocation de donner une structure, une ossature à l'ensemble de ces actions lancées aussi bien par l'Etat que par l'ensemble des acteurs.

Aujourd'hui, le dispositif français de gouvernance du développement durable est bien en place et nous pouvons nous en réjouir : la Charte de l'environnement a été adoptée par le Parlement, un Conseil national du développement durable est en place, le réseau des hauts fonctionnaires du

développement durable dans les différents ministères est coordonné par le délégué interministériel au Développement durable.

La SNDD a permis une sensibilisation forte des acteurs de l'administration aux enjeux et aux pratiques du développement durable, et l'on peut déjà en citer des résultats concrets :

- L'éducation à l'environnement pour un développement durable est aujourd'hui une réalité puisque les programmes d'enseignement de l'année scolaire 2006-2007 comportent tous, de manière explicite, des éléments relatifs au développement durable. Des actions spécifiques ont été également mises en œuvres dans toutes les académies, et dans tous les établissements scolaires.
- Une commission nationale du commerce équitable sera prochainement mise en place afin de veiller au respect des conditions du commerce équitable grâce à un dispositif de reconnaissance officielle.
- Dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, de nombreuses mesures ont été adoptées pour réduire la contribution des transports et du bâtiment aux émissions de CO₂ ; renforcement du crédit d'impôt pour les systèmes économes en énergie et pour l'achat de véhicules propres, augmentation du niveau des biocarburants dans l'essence et le gazole, etc.
- Le CODEVI va devenir un « livret de développement durable » dont le plafond passe de 4600 à 6000 euros, et il va permettre de mobiliser, dès le premier janvier 2007, plus de 10 milliards d'euros pour des prêts aux particuliers en vue de l'amélioration énergétique de leur logement.
- Le logement social en très haute performance énergétique sera multiplié par quatre, grâce à des prêts de la Caisse des dépôts et consignations aux organismes de logement social.
- Au cœur de la Stratégie nationale de développement durable, l'information à travers l'étiquetage des produits en fonction de leur impact environnemental est évidemment centrale. Depuis le 10 mai 2006, l'étiquette énergie, prévue par le Plan climat, est obligatoire pour la vente de voitures particulières neuves. L'étiquette comportant sept classes allant de A à G est établie avec le guide des consommations conventionnelles et des émissions de gaz carbonique des voitures particulières neuves mises en vente en France. Cette mesure permet d'ores et déjà, par la pédagogie, de responsabiliser chacune et chacun d'entre nous.
- La mise en œuvre du Plan national santé environnement (PNSE) avance elle aussi. Nous savons que les Français sont, à juste titre, soucieux des conséquences que l'environnement peut avoir sur leur santé. Le Plan a permis de retirer de nombreuses substances polluantes de la vente, et de progresser fortement en matière de recherche et de connaissance.
- Dans le domaine de la prévention des risques, des pollutions et des autres atteintes à la santé et à l'environnement, la généralisation de l'accès gratuit du public aux données de rejets des principales installations polluantes via internet a été réalisée en 2005 sur les risques technologiques, 170 comités locaux d'information et de concertation (CLIC), correspondant à 400 établissements SEVESO ont été installés.
- Enfin, l'installation d'un Observatoire économique de l'achat public, la mise en ligne d'un site Internet des administrations écoresponsables, la publication et la diffusion large de guides d'achats écoresponsables, témoignent de la volonté de l'Etat de devenir un acteur exemplaire en matière d'écoresponsabilité.

Voici quelques avancées concrètes mais ce n'est qu'une étape. En effet, aujourd'hui cette stratégie nationale est en cours d'actualisation, avec pour objectif une meilleure cohérence avec la nouvelle Stratégie européenne de développement durable adoptée en juin dernier, mais également une meilleure cohérence entre les objectifs de l'Etat et ceux poursuivis aux différentes échelles territoriales. C'est cette stratégie actualisée qui sera adoptée en Comité interministériel au développement durable dans quelques jours.

Il est essentiel que toutes les échelles territoriales s'impliquent dans le développement durable. Il faut agir partout en France dans ce domaine.